



Siège départemental, 11 avenue Edouard VII, 64000 Pau https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Pyrenees-Atlantiques

2: 06-85-34-15-07 **2**: 06-79-76-77-09

snes-64@bordeaux.snes.edu

Pau, le 1er avril 2019 - NOS INFOS SONT FRAICHES ET GARANTIES SANS ARETES!



♦ <u>Samedi 30 mars</u>: une mobilisation réussie contre le projet de loi « Pour une École de la confiance »

Le projet de loi a été adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 19 février.

Le Snes-FSU appelle les députés à ne pas le valider en l'état en deuxième lecture. Pour cela, et à l'initiative des syndicats de l'éducation nationale de la FSU, avec les parents d'élèves de la FCPE la mobilisation a permis à plus de 36 000 personnes en France de faire connaître leur opposition à ce projet de loi. Dans notre département, près de 2000 personnes ont répondu à cet appel intersyndical CGT - FO - FSU - UNSA, à Pau et à Bayonne.

Dans le second degré, les réformes du lycée et du baccalauréat continuent de susciter un profond mécontentement dans les salles des professeurs face aux contenus des programmes et aux difficultés de mise en œuvre dès la rentrée 2019, mais également dans certaines familles, inquiètes du devenir de la scolarité de leurs enfants.

Nous demandons le respect du moratoire voté à une grande majorité des membres du Conseil Supérieur de l'Éducation. L'autoritarisme du ministre doit maintenant cesser tout comme ses déclarations dans les médias cherchant à porter atteinte au crédit et à la déontologie des organisations syndicales: non, M. le Ministre, nous n'avons pas mobilisé 36 000 personnes sur un « festival de bobards » (France Info - 31 mars 2019).... Piètre argument!

♦ C'est pourquoi la mobilisation intersyndicale s'amplifie dès le jeudi 4 avril !

Dans la continuité des journées du 19 mars (services publics), du 28 mars (mobilisation dans les lycées du département) et du samedi 30 mars, à l'appel de FO, de la FSU et de la CGT, toutes et tous ensemble le jeudi 4 avril pour continuer à dénoncer cette politique éducative libérale, génératrice d'inégalités multiples et généreuse envers l'enseignement privé, portant gravement atteinte à l'École publique, laïque et républicaine!

Dans notre département, rassemblements à 12 heures 30 :

- à Pau, devant la DSDEN inspection d'académie, place d'Espagne ;
- à Bayonne devant l'annexe de l'inspection d'académie, à l'école des Arènes.

Un préavis national de grève a été déposé par le Snes-FSU.

Non aux suppressions de postes, non à la mise en œuvre précipitée de réformes qui ne répondent pas aux défis éducatifs, oui à une réforme du lycée ambitieuse pour les lycéens, oui au maintien d'un diplôme du baccalauréat délivré nationalement et premier grade universitaire, oui à l'entrée des bacheliers à l'université sans sélection!

◆ Propos du ministre

Le ministre de l'Éducation a accusé les enseignants de se fonder sur des « intoxications données par certains » (cf l'Express).

L'improvisation totale que présente cette réforme du lycée dépasse également le ministère, qui entretient la confusion sur la communication autour des mathématiques qui ne sont pas dans le tronc commun en classe de première mais qui pourraient être suivies par tou(te)s via un module complémentaire en terminale. Seulement... dans les établissements, les enseignants savent bien que l'on ne pourra pas financer tous les groupes. Il faudra donc choisir entre fermer telle ou telle option ou ouvrir un groupe de math complémentaire, et dire que tous les élèves pourront faire ce module est un bobard! Par ailleurs, si réglementairement un élève peut s'inscrire en mathématiques en terminale sans en avoir fait en 1ère, est-ce vraiment envisageable pédagogiquement dans la cadre de la poursuite du cursus?

Des annonces sont faites aux enseignants de Sciences-Physiques pour qu'ils abordent (et substituent) dès cette fin d'année des éléments du programme, de l'année prochaine, pour préparer à la spécialité en première, et aux enseignants de SVT afin qu'ils finissent le programme de seconde mais qu'il abordent en plus du programme actuel d'ici la fin de l'année une éducation à la sexualité : pour les élèves en seconde actuellement les programmes sont toujours ceux de l'ancien lycée, inadaptés en regard des futures spécialités.

Le choix prétendu des spécialités de première, entièrement sous la responsabilité des parents alors que la DGESCO a écrit aux rectorats pour préciser que les établissements pourront limiter les choix en fonction des places.

Dans la loi sur l'école de la confiance, apparaissent les « Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux » (EPSF). Le ministre axe toute sa communication sur la concertation qui encadrera leurs créations dans les départements. Seulement... il en a été de même pour les regroupements d'école (RPI) en zone rurale dans le 64 : mais au final les équipes ont dû choisir, fermer l'école ou adhérer au RPI. De la concertation : encore un bobard! Si on ne regroupe pas école et collège, on fera planer le doute sur les DHG (regrouper les 5ème-4ème par exemple), sur les compléments de service, etc. Et quand l'EPSF sera créé, qu'est-ce qui justifiera que les services des profs du collège ne soient pas alignés sur ceux des professeurs de l'école (26h pour tou(te)s), ni que les enseignements soient partagés!

On peut ajouter que la demande faite, en urgence, aux lycées de réunir les élèves pour parler du risque climatique, en mobilisant les enseignants évidemment, montre une méconnaissance des programmes en vigueur et méprise les équipes qui travaillent ces problématiques.

Les exemples sont nombreux de toutes ces approximations de la part du ministère.

Notre syndicat ne colporte pas des « fake news », nous analysons les directives, les circulaires et nous apportons des informations à nos syndiqués. Mais notre ministre ne semble pas au courant de notre activité. La dialogue social progresse chaque jour davantage.

Le secrétaire départemental, Erwan David